

Politique des aînés



LA MUNICIPALITÉ
DE KIAMIKA...

Tournée vers
ses *aînés!*

KIAMIKA





Le tournesol

Le tournesol est un symbole de fierté et d'éblouissement. Il est également l'incarnation florale des personnes rayonnantes. Son visage ouvert symbolise le soleil lui-même, le transport de chaleur et de bonheur, d'adoration et de longévité. Ainsi, il nous a paru évident que le tournesol soit l'emblème par excellence d'une communauté, ***ournée vers ses aînés!***

Mot du maire

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons la toute nouvelle Politique des aînés de la Municipalité de Kiamika. Fruit d'un long travail de consultation et d'analyse mené par le comité de pilotage de la démarche *Municipalité amie des aînés*, cette politique se veut le miroir de vos préoccupations et de vos besoins. Je tiens d'ailleurs à remercier madame Mélanie Grenier, élue responsable de la question des aînés, ainsi que les membres du comité de pilotage pour l'implication, le discernement et la détermination dont ils ont fait preuve tout au long du processus.

Je vous invite à porter une attention particulière au plan d'action élaboré par le comité de pilotage et adopté par le conseil municipal. Il s'agit d'un élément important de la présente politique, puisqu'il sera l'outil de référence dans l'orientation de nos décisions et de nos actions en faveur des aînés, au cours des prochaines années. Ensemble, partageons et atteignons les objectifs que la démarche *Municipalité amie des aînés* nous a permis de dégager.

Par cette politique, nous désirons assurer un lien entre l'héritage du passé et les préoccupations actuelles et évolutives des aînés de notre municipalité. Dans un contexte de vieillissement démographique important, nous démontrons ici notre ferme volonté d'offrir à nos citoyennes et citoyens un milieu de vie stimulant, inclusif et facilitant. Se *tourner vers nos aînés*, c'est tout d'abord leur reconnaître un rôle social important et valoriser leur apport inestimable au sein de notre communauté. Ainsi, la politique que vous vous apprêtez à lire est le premier gage de notre engagement en ce sens.

Bonne lecture!

Christian Lacroix, Maire de Kiamika

Mot du comité de pilotage

Il y a maintenant un an de cela, c'est avec la volonté de s'impliquer au sein de la communauté que chacun de nous s'est joint au comité de pilotage de la démarche *Municipalité amie des aînés*. D'abord motivés par le désir d'apporter notre contribution respective au projet, nous nous sommes rapidement concertés autour de l'objet même de la démarche, soit adapter les politiques, les services et les structures de la Municipalité de Kiamika aux besoins de ses aînés.

Tout au long de la démarche, nous avons partagé le souci de dégager une vision commune des besoins et des stratégies à adopter pour arriver à une politique représentative de la réalité du milieu. Ainsi, en plus de dresser un portrait statistique, nous avons procédé à une vaste consultation de la population : un sondage sur les besoins et la qualité de vie des aînés a été remis de façon personnalisée à toutes les personnes de 50 ans et plus en passant de porte en porte et une séance de consultation publique a par la suite permis de valider les résultats obtenus par le sondage. Vous avez été nombreux à répondre à l'appel, ce qui fut des plus motivant et inspirant pour nous. Nous tenons d'ailleurs à remercier toutes les personnes qui ont participé à cette étape importante de la démarche nous permettant ainsi d'obtenir un taux de participation plus qu'appréciable!

Ainsi, chaque mois, nous nous sommes rencontrés et avons travaillé à produire ce qui deviendrait les lignes directrices de la construction d'un milieu de vie plus accueillant et inclusif pour les aînés de Kiamika. C'est donc avec un immense plaisir et un sentiment du devoir accompli que nous vous présentons le résultat d'un long travail de concertation, soit la toute nouvelle *Politique des aînés de la Municipalité de Kiamika*.

Les membres du comité de pilotage de la démarche *Municipalité amie des aînés*



Fondements de la Politique



Notre vision commune de l'aîné

Un aîné est une personne qui tient un rôle social important au sein de notre communauté, de par ses connaissances et son cumul d'expériences de vie. Les notions de partage, de transfert et de valorisation de ce riche bagage doivent être au cœur des réflexions et actions menées envers elle. L'espérance de vie étant à la hausse, la population aînée contient maintenant plus d'une génération, ainsi les facteurs de disponibilité et d'autonomie sont très variables et ne permettent pas de définir à eux seuls l'aîné d'aujourd'hui. C'est donc une vision élargie et inclusive que nous choisissons d'adopter envers l'aîné, reconnaissant ainsi toute la richesse de ses apports variés à la communauté.

Valeurs et principes

Nous avons été très attentifs aux besoins et constats soulevés à travers le processus de consultation de la population. Ainsi, l'analyse des résultats du sondage à la population et de la consultation publique a permis de dégager les valeurs et principes qui devront dorénavant teinter les réflexions et décisions concernant nos aînés.

Le respect... à travers le souci du bien-être de l'aîné et de son épanouissement, ainsi qu'à travers les relations de la municipalité avec ses citoyens.

La solidarité... dans un esprit d'entraide et de partage, ainsi que de la reconnaissance de l'aîné comme un maillon important du tissu social.

L'ouverture... aux nouvelles avenues, aux actions novatrices et au point de vue de l'aîné.

La fierté... en favorisant et valorisant l'apport varié et riche des aînés à la communauté.

L'accessibilité... faire en sorte de faciliter l'accès aux services et aux activités.

L'engagement... reconnaître et promouvoir l'apport de l'aîné. Déployer les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs du plan d'action.



Les axes d'intervention

Axe 1 - Les communications et l'information

Nos objectifs

- Faire connaître aux aînés les services offerts par la municipalité, les OBNL et les instances du domaine de la santé.
- Améliorer l'accessibilité à l'information, ainsi que la circulation de celle-ci.

Les actions

- Répertorier les organismes qui offrent des services à domicile (soins de santé, popote roulante, etc.) ou de l'aide pour divers travaux d'entretien et en faire un outil d'information.
- Invitation et soutien à la tenue d'activités ou de conférences visant à informer les aînés des services disponibles et de leurs droits.
- Ajouter une chronique visant à présenter les services offerts dans le journal municipal.
- Assurer la continuité de la distribution d'une version papier du journal municipal.
- Promouvoir, à travers les communications destinées aux citoyens, le site internet de la municipalité comme outil d'information.
- Assurer le suivi du dossier du déploiement du réseau internet haute-vitesse.
- Installer des points d'information aux endroits achalandés de la municipalité.




Axe 2 - Les transports et la sécurité

Nos objectifs

- Faciliter les déplacements des aînés pour des rendez-vous médicaux hors région.
- Améliorer l'éclairage des rues dans le secteur du Lac François.

Nos actions

- Informer les aînés des services offerts par le Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle (TACAL).
 - Que la municipalité rencontre le TACAL afin d'obtenir un bilan de la situation et faire connaître les besoins de ses citoyens.
 - Dresser et fournir une liste des personnes disponibles pour le co-voiturage.
 - Analyser les besoins d'éclairage et ajouter, si nécessaire, des lampadaires aux endroits stratégiques dans le secteur du Lac François.
- 

Axe 3 – La participation sociale

Nos objectifs

- Susciter l'implication communautaire des aînés.
- Encourager la solidarité, le sentiment d'appartenance et le développement de liens intergénérationnels.
- Faciliter la participation des aînés à des activités sportives et culturelles.

Nos actions

- Promouvoir et valoriser le bénévolat en décernant une reconnaissance municipale "Bénévole de l'année".
- Organiser annuellement des activités dans le cadre de la Journée internationale des aînés.
- Maintenir les activités reliées à la Fête des voisins.
- Assurer la tenue annuelle de l'exposition de voitures anciennes et d'art.
- Dresser et fournir une liste de personnes disponibles pour les travaux d'entretien domestique.
- Poursuite du soutien financier au Comité des loisirs.
- Adapter l'offre d'activités aux réalités des aînés.
- Trouver les moyens de rendre la bibliothèque municipale accessible aux personnes à mobilité réduite, selon les subventions et/ou programmes disponibles.
- Organiser une marche annuelle intergénérationnelle à l'intérieur d'une activité déjà existante.
- Explorer la possibilité d'une entente inter municipale pour l'embauche d'une ressource ou l'ajout d'heures pour les services de loisirs et d'activités culturelles.



Axe 4 – L’habitat

Notre objectif

- ☀ Favoriser le développement de ressources d’hébergement pour les aînés sur le territoire de la municipalité.

Notre action

- ☀ Mandater le comité de suivi MADA pour l’exploration de la situation concernant l’hébergement pour les aînés.





Remerciements

Une politique des aînés ne saurait s'élaborer et se construire sans le travail, la ténacité et l'engagement de nombreuses personnes. À cet égard, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont, par leur générosité, leur engagement et leur expertise, contribué à l'élaboration de ce projet!

Le comité de pilotage de la démarche MADA

Mélanie Grenier, Josée Lacasse, Annie Meilleur, Louise Picard, Mariève Piché, Denis Grenier et Clément Mainville.

Nous tenons également à remercier Monsieur Philippe Orreindy qui était présent au cours des premiers mois de l'élaboration de la politique.

Vos élus municipaux

Maire : Christian Lacroix

Conseillères et conseillers : Julie Goyer, Mélanie Grenier, Diane Imonti, Robert LeBlanc, Raymond Martin et Denis St-Jean.

Carrefour Action municipale et famille

Merci à monsieur Yves Cyr pour son accompagnement tout au long de la démarche.

Par ailleurs, la Municipalité de Kiamika remercie le **ministère de la Famille et des Aînés** et le **ministère de la Santé et des Services sociaux**, par l'intermédiaire de son Secrétariat aux aînés, pour leur soutien financier.

